

LES RELIGIONS

L'ORTHODOXIE

LES CONCILES

- Présentation :

Les Conciles œcuméniques sont des rassemblement de tous les évêques de l'Eglise à l'initiative du pape, dans le but d'une explication de la Révélation chrétienne et d'une élaboration théologique collégiale de la foi chrétienne.

Ces conciles sont qualifiés d'œcuméniques car ils sont universels. Un concile réunit tous les évêques du monde entier, il représente la plus haute autorité de l'Eglise.

L'Eglise catholique reconnaît vingt et un conciles œcuméniques. L'Eglise orthodoxe ne retient que les huit premiers conciles antérieurs à la séparation de l'Eglise d'Orient et d'Occident en 1054.

Les huit premiers conciles se tinrent en Orient. Ils furent convoqués par l'empereur avec l'accord ou à la demande du pape.

- Le Concile de Nicée I (325) aujourd'hui Ilznik en Turquie : 1

Si l'on parle parfois de concile de Jérusalem comme premier concile de l'histoire chrétienne pour désigner le rassemblement des apôtres et des anciens autour de Pierre et Jacques pour déterminer le rapport du christianisme naissant au judaïsme et à ses prescriptions, le premier concile au sens propre du terme fut le concile de Nicée I convoqué après la reconnaissance de l'Eglise par Constantin. Contre Arius, il définit la divinité du Christ. Il établit le symbole de foi (credo) dit symbole de Nicée, et en particulier la consubstantialité du Père et du Fils : le Fils est de même nature que le Père, il est Dieu lui-même.

Ce premier concile œcuménique fut convoqué par Constantin 1^{er}, empereur de Rome, pour régler le conflit arien sur l'identité de nature de Jésus-Christ. Sur les 1800 évêques de l'Empire romain, 318 participèrent au concile. Le symbole de Nicée qui définit le Fils comme consubstantiel au Père, fut adopté comme représentant la position officielle de l'Eglise sur la divinité du Christ. Le concile fixa aussi la célébration de Pâques au dimanche qui suit la Pâque juive et conféra à l'évêque d'Alexandrie une autorité sur l'Orient semblable à l'autorité quasi patriarcale de Rome mais qui n'était pas, comme il l'a parfois été prétendu, égale à celle du pape. Telle fut l'origine des patriarchats qui apparurent dans l'Eglise.

- Le concile de Constantinople I (381) : 2

Il vit l'établissement du symbole de Nicée-Constantinople et opéra la définition de la consubstantialité de l'Esprit saint avec le Père : l'Esprit saint est Dieu lui-même. Aucun évêque latin n'y fut convoqué ni présent.

il fut convoqué par Théodose 1^{er}, empereur romain. Les cent cinquante évêques présents au concile condamnèrent comme hérétiques plusieurs sectes religieuses, notamment les ariens et les manichéens, réaffirmèrent les résolutions adoptées au concile Nicée I, définirent le Saint-Esprit comme étant consubstantiel au Père et au Fils dans la divine Trinité et proclamèrent que l'évêque de Constantinople venait en second après l'évêque de Rome dans l'ordre des préséances.

- Le concile d'Éphèse (431) : 3

Il proclama Marie mère de Dieu du fait de l'unicité de la personne de Jésus-Christ. Le symbole d'Éphèse fut rédigé en 433.

- Le concile de Chalcédoine (451) : 4

Il vit la reconnaissance d'une double nature dans la personne du Christ : Nature humaine et nature divine. Le concile condamna Eutychès comme hérétique, il prônait le monophysisme et ne reconnaissait que la nature divine du Christ. Selon lui, la nature humaine s'était fondue dans la nature divine, d'où le nom de monophysisme.

- Le concile de Constantinople II (553) : 5

Il réaffirma une double nature dans l'unique personne du Christ: le Christ est à la fois homme et Dieu.

Il fut convoqué par l'empereur byzantin Justinien 1^{er} pour étudier les Trois Chapitres, nom donné à trois ouvrages de théologiens grecs, Théodore de Mopsueste, Théodoret de Cyr et Ibas d'Édesse. Ces écrits avaient été approuvés par le concile œcuménique Chalcédoine. Le concile de 553 condamna les Trois Chapitres et jeta l'anathème sur leurs auteurs.

- Le concile de Constantinople III (680-681) : 6

Il affirma la double volonté dans la personne du Christ : le Christ possède une volonté divine et une volonté humaine.

Il se réunit à la demande de Constantin IV, empereur byzantin, pour condamner le monothélisme, une doctrine qui prétendait que Jésus-Christ n'avait qu'une seule volonté, la volonté divine, même s'il avait deux natures (humaine et divine).

- Le concile Constantinople IV (691) :

Il fut convoqué par Justinien II, empereur byzantin, pour imposer à l'Eglise un code législatif. Ce code fit partie ensuite du droit canon de l'Eglise orthodoxe, mais fut rejeté par l'Eglise en Occident. Ce concile de 691 était considéré en Orient comme une suite aux conciles œcuméniques précédents (le cinquième et le sixième).

- Le concile Constantinople V (754) :

Il fut réuni par Constantin V, empereur byzantin, pour résoudre la querelle des iconoclastes. Le concile condamna le culte des images, mais cette position fut rejetée par le concile œcuménique de Nicée II, et le concile de 754 ne fut pas reconnu en Occident.

- Le concile de Nicée II (787) : 7

Il eut lieu lors de la crise iconoclaste et condamna l'iconoclasme pour hérésie.

La crise iconoclaste suscita pendant plus d'un siècle (726- 843) des vagues successives de violence et de persécutions au sein de l'Eglise byzantine. Elle opposait deux conceptions théologiques à propos des images du Christ. Selon les iconoclastes (en grec, ceux qui brisent les images, c'est-à-dire les icônes du Christ, de la Vierge et des saints), les images étaient nécessairement hérétiques puisqu'elles séparaient ou confondaient les deux natures humaine et divine du Sauveur. Selon les iconodules, les icônes étaient des signes visibles de la sanctification de la matière rendue possible par l'incarnation du Christ.

Il fut le septième concile œcuménique. Convoqué par Irène, impératrice d'Orient, il attira 350 évêques, byzantins pour la plupart. Malgré les virulentes objections des iconoclastes, le concile reconnut le bien-fondé de la vénération des images et ordonna leur rétablissement dans toutes les églises de l'Empire romain.

- Le concile Constantinople VII (879) : 8

Reconnu en Orient comme le huitième concile œcuménique de l'Eglise, il fut réuni par Photios, qui avait été rétabli comme patriarche de Constantinople l'année précédente. Ce concile, qui répudia celui de 869 - 870, ne fut pas reconnu par l'Eglise d'Occident.